



## Demande d'autorisation pour l'utilisation d'une borne hydrante (Art. 69 du règlement de police)



Formulaire à transmettre au service technique (<u>technique@anniviers.org</u>), dûment rempli est signé, au moins 5 jours ouvrables avant l'utilisation de l'installation

Borne hydrante		
Numéro	:	
Emplacement	:	
Dogućvant		
Requérant		
Nom et adresse de l'entreprise	:	
Par son responsable	:	
N° de tél. / natel		
Dates d'utilisation	: du .	au
Quantité de litre approximative	:	
Motifs d'utilisation	:	
contrôle sera effectué par le se  En cas de matériel endommagé  L'utilisation des bornes hydrante  Le requérant déclare avoir pris des respecter.	ervice commé, il sera rép es est interd connaissar	aré par la Municipalité, aux frais du requérant.
Autorisation accordée : ou	i 🗆	non 🗆
<b>Timbre et signature :</b> Claude Pete du service d		ble
Contrôle après utilisation effectu	ıé par	le,
Contrôle après utilisation effectu Signature :	_	